

Un guide très pratique pour les bailleurs



◀ Une version numérique des différents documents est mise à disposition au travers d'une plateforme Internet afin de faciliter leur utilisation pour les bailleurs. Adobestock

A la virgule près

Pour éviter les mauvaises surprises et rédiger des documents selon les formules consacrées par le droit du bail, le « Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents » présente 64 modèles de courriers, conventions, avenants, formules officielles et requêtes destinés à accompagner le bailleur dans les différentes étapes de sa relation contrac-

« Il suffit d'une phrase ou d'un mot oubliés dans le courrier pour rendre le document nul »

Céline Fankhauser, avocate, Chambre vaudoise immobilière

tuelle avec le locataire, avant même la conclusion du bail et jusqu'à son terme. Ces modèles sont complétés d'explications théoriques permettant de comprendre quand et comment les utiliser ainsi que de conseils pratiques. Une version numérique des différents documents est mise à disposition au travers d'une plateforme Internet afin de faciliter leur utilisation par le lecteur.

Et si des questions demeurent, le service juridique de la Chambre vaudoise immobilière reste à la disposition des propriétaires.

CONSEILS

Pour les propriétaires et même les gérances, le droit du bail n'est pas une matière facile. Comment faire pour bien faire lorsque le locataire ne s'acquitte plus de son loyer, en cas d'incivilités ou de tout autre problème? C'est pour répondre à toutes ces questions que la Chambre vaudoise immobilière vient d'éditer un «Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents».

Magaly Mavilia

Avocates au sein du service juridique de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), Céline Fankhauser et Axelle Sonderegger sont confrontées quotidiennement aux questions des propriétaires privés en matière de droit du bail. Dans l'exercice de leur profession, elles se sont rendu compte que les questions liées à ce volet de la législation est souvent bien obscur pour les propriétaires mais aussi pour les gérances. C'est la raison pour laquelle elles ont décidé d'offrir aux bailleurs un outil facile d'accès en publiant un «Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents».

Incivilités entre voisins

«Le droit du bail est un sujet extrêmement formaliste. C'est un sujet difficile à mettre en pratique pour les proprié-

taires. Même les professionnels ne sont pas à l'abri de commettre une erreur», reconnaît Céline Fankhauser. En effet, il suffit d'une phrase ou d'un mot oubliés dans le courrier pour rendre le document nul et il faudra alors reprendre la procédure dès le début. Une perte de temps et d'argent fâcheuse qui peut être évitée en utilisant les formules idoines à chaque situation.

Quels sont les soucis les plus fréquents des propriétaires et des bailleurs face aux locataires? «Les locataires qui ne s'acquittent pas de leurs loyers ainsi que les incivilités entre voisins», analyse l'avocate.



Le «Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents» peut être commandé auprès de la CVI, sur le site www.cvi.ch ou par téléphone au 021 341 41 41.

